

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2015

## COMPTE RENDU sommaire

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 09

Date de convocation : 22/05/2015

L'an deux mille quinze et le 28 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique JOUBERT-LAURENCIN, Maire.

Présents :

<b>JOUBERT LAURENCIN</b> Monique	<b>GANDY</b> Catherine	
<b>GIRAUD</b> Alain	<b>CORMY</b> Marc	
<b>COTE</b> Monique	<b>DRUESNES</b> Sandrine	<b>MATHY</b> Frédéric
<b>GUICHARD</b> Laurent	<b>GALLOT</b> Jean Michel,	

**Absents excusés : LEBON** Claire, **BORTOLOSO** Erick

### 1 – RAPPORT DEFINITIF DIAGNOSTIC RESEAUX

Lors de la dernière réunion, le cabinet VERDI a présenté son rapport sur l'état de notre réseau d'assainissement. Monique COTE en fait un résumé.

L'analyse des vidéos permet de préciser que les branchements sont responsables d'une part importante des entrées des eaux claires.

La société VERDI propose une prestation dit de « test de fumée » sur le réseau privatif afin de commencer à réduire ce phénomène.

Dans l'ensemble, le réseau d'assainissement présente un bon état de conservation.

Un règlement d'assainissement sera mis en place afin d'interdire le déversement d'eaux pluviales ou d'eau de drainage dans le réseau d'assainissement.

### 2 – VOIRIE 2015

Le conseil municipal a décidé de retenir la moins disant, soit DE GATA.

### 3 – FENETRES LOGEMENT ECOLE

Le conseil municipal décide de retenir la proposition la moins disant soit la Menuiserie BORJON PIRON.

### 4 – DIVIGATIONS D'ANIMAUX

Madame le Maire informe le conseil que différents méfaits sont intervenus sur la commune concernant des chiens qui attaquent des animaux domestiques chez des particuliers.

Le conseil municipal réfléchit à quelles mesures prendre et compte sur la vigilance des propriétaires pour surveiller leurs animaux.

Par ailleurs, la SPA ne veut plus venir récupérer les animaux errants.

### 5 – VENTE FUTS DE CHENE

Le prix de vente est fixé à 30 € le stère.

### 6 – SUBVENTION FNACA

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 50 € au comité départemental de la FNACA.

### DIVERS

Route de la Grande Charrière : interdire au plus de 7.50 t : installer les panneaux et arrêtés à prendre.

Blog 01 Boz : va s'arrêter. Pascal COULAS se propose d'alimenter le site de la commune.

